

Résidence artistique
« Les rencontres photographiques ViaSilva »

3ème édition



L'association Les ailes de Caïus en partenariat avec la SPLA ViaSilva et les Editions de Juillet, propose un appel à candidature pour une résidence artistique sur le nouveau territoire de ViaSilva, situé entre Rennes, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard.

Introduction :

Préparer la métamorphose d'un territoire, c'est commencer par aller à sa rencontre, pour le comprendre, tenter d'en déceler les mystères et le transformer sans le dénaturer.

ViaSilva, *la voie sylvestre.*

C'est un projet de développement urbain voué à s'inscrire dans une trame végétale.

Ce sont surtout des personnes – habitants, salariés, entreprises, élus, urbanistes, paysagistes, architectes, opérateurs immobiliers, associations, artistes – mobilisés pour aller à la rencontre d'un territoire en métamorphose.

Les « **Rencontres photographiques ViaSilva** » c'est l'un des sentiers choisis pour « rencontrer » ce territoire. Il se veut le chemin des artistes, des rêveurs, et des témoins qui nous donne à voir ce qui nous échappe.

Les objectifs des « Rencontres photographiques » :

- Garder une trace, un témoignage d'une « saison » de travail : que ce soit une période de concertation ou de chantiers, la mission photographique sera de rendre compte de cette effervescence de projet qui se construit à plusieurs.
- Révéler le territoire par un regard artistique du (de la) photographe nourrie de ses rencontres humaines et techniques.
- Mettre en lumière les lieux, les sentiments et les histoires qu'il (elle) souhaitera raconter pour inventer le Via Silva de demain.

Les acteurs :

Active à Rennes depuis 2009, l'association *Les ailes de Caius* a pour objet le soutien et la promotion de création artistique actuelle. L'association qui tire ses ressources financières principalement du mécénat privé, marque sa spécificité en favorisant la diffusion de l'art contemporain hors des circuits habituels, notamment au sein des entreprises mécènes, de l'espace urbain et de l'édition.

La SPLA Via Silva (Société Publique Locale d'Aménagement), a la responsabilité du grand projet de développement urbain éponyme, voué à imaginer les formes d'une évolution écologique et progressive, sur le dernier grand territoire intra-rocade non urbanisé.

Les éditions de Juillet, est une maison d'édition spécialisée dans les beaux livres d'images. Leur catalogue aborde la pratique de la photographie et ses questionnements, ainsi que l'histoire contemporaine des femmes, des hommes et des territoires.

Ces trois acteurs de Rennes Métropole souhaitent accueillir des artistes en résidence, pour le développement d'un projet photographique qui s'inscrit dans une démarche artistique au long terme.

Dans ce cadre l'association Les ailes de Caius lance un appel à candidature pour l'édition 2018/2019, troisième année des Rencontres photographiques, pour deux missions-résidences.

Les résidences photographiques :

Deux résidences sont proposées pour l'édition 2018/2019, une résidence longue durée (11 mois) et une résidence courte durée (3 mois).

Les artistes retenus seront invités à réfléchir ensemble pour proposer des solutions pour les restitutions (expositions etc...).

Les deux résidences seront structurées différemment mais le thème est commun :

Durable : la ville en harmonie avec la vie, vivre sans hypothéquer le futur

En amont et en aval d'un projet urbain, de l'extension de la ville à la vie quotidienne d'un nouveau quartier, construire et habiter c'est impacter le territoire.

La propriété est le droit de jouir et disposer des choses dans un cadre légal. Cette notion romaine de la possession change aujourd'hui et intègre l'idée d'une transmission aux générations futures de ce dont nous avons eu la chance de bénéficier. Construire, vivre, se chauffer, recycler, se déplacer : nos activités impactent notre lieu de vie durablement. Comment le génie humain dans le cadre d'une éco-cité (nouvelles technologies, économie verte, gestion des ressources, constructions durables), peut-il répondre aux besoins des hommes et aux enjeux écologiques ?

Les propositions artistiques questionneront ces notions fondamentales pour notre avenir à tous.

Accompagnant les deux résidences, un ouvrage édité aux Editions de Juillet (sortie du livre décembre 2019), s'inscrira dans la collection « Rencontres Photographiques ViaSilva » (1^{ère} édition : Christophe Simonato et Jacques Domeau, 2^{ème} édition- à venir - Richard Volante et son collectif de salariés photographes).

Année après année, à travers cette collection, c'est une aventure urbanistique qui sera racontée...

⋮ **Le présent appel à candidature concerne la résidence longue.**
⋮ **La résidence courte fera l'objet d'un appel à projet diffusé en**
⋮ **décembre 2018.**

Contenu du présent appel à projet :

Résidence 1 (longue durée)

Résidence 1 (décembre 2018/octobre 2019)

Si les années 2016, 2017 et 2018 ont été très denses en réunions et ateliers (de concertation, de conception etc..), l'année 2019 se caractérise par le démarrage des chantiers de voiries et de parcs, et la commercialisation des logements. Dès octobre 2018, personnels des entreprises et engins se croiseront sur le site, pour réaliser des voiries comme pour reprofiler un ruisseau, modelant les futurs espaces publics. Des ouvriers, des chefs de chantiers, des ingénieurs, des maîtres d'œuvre, des paysages transformés, ou protégés, des circulations d'engins, la faune, la flore, une métamorphose s'opère sous nos yeux.

Le (la) photographe pourra développer son regard et sa curiosité sur cette période, à toutes les saisons. Les chantiers des bâtiments devraient également démarrer en fin d'année 2019.

Le projet artistique pourra inclure la prise en compte des restitutions, exposition et édition (dans le cadre de la collection des « Rencontres Photographiques ViaSilva »).

La résidence 1 comporte deux volets

Répartition :

- **Réalité du terrain.** (Estimation à environ 40% du temps) Restituer avec un regard artistique les interventions sur le quartier suivant un calendrier définit en accord avec la SPLA ViaSilva : rencontres avec les acteurs du territoire, réunions, visite et suivi de chantiers (suivi mensuel), et événements (au moins 3). Cette partie « reportage », fait partie inhérente de la mission et nourrira le projet personnel ci-dessous.
- **Au-delà du réel :** (60% du temps) Partie libre (dans le cadre de la thématique « **Durable - La ville en harmonie avec la vie : vivre sans hypothéquer le futur** »), consacrée au développement du projet artistique présenté par l'artiste.

Montant alloué pour cette mission : 7 000 € TTC

Le contrat de résidence est conclu entre l'association Les ailes de Caius et l'artiste sélectionné. Il stipule les obligations de l'artiste, les moyens matériels et financiers proposés, les conditions de divulgation du travail, précise la durée de la résidence, la responsabilité de l'artiste etc.

Les restitutions de la résidence :

Un livre sera édité dans la collection des « Rencontres Photographiques ViaSilva » et diffusé à la fin de l'année 2019. Le livre peut être partie prenante du projet artistique. Il inclut le travail des deux résidents (résidence 1 et résidence 2).

Une exposition sera organisée en fin de résidence. L'association prendra en charge les frais de production des restitutions, après la validation du budget prévisionnel fourni par l'artiste.

Une collaboration avec l'association sera nécessaire pour adapter la faisabilité des projets de restitutions proposés par les photographes (en fonction des moyens techniques, humains, financiers nécessaires)

Modalités de candidature :

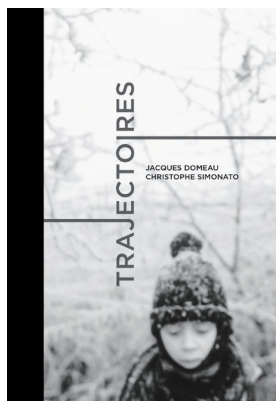
Date limite de dépôt des dossiers : **16 novembre 2018 (inclus)**

Association Les ailes de Caius
60A rue de la Rigourdière
CS71705 - 35517 Cesson-Sévigné cedex
residences[[@](mailto:residences[at]ailesdecaius.fr)]ailesdecaius.fr

Peut faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France. L'artiste candidat doit toutefois être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

(Les obligations de réactivité implique une disponibilité et une proximité géographique de l'artiste pendant le temps de la résidence).

- L'artiste doit maîtriser l'usage oral et écrit de la langue française.
- Le résident doit être autonome dans ses déplacements et disposer, obligatoirement, d'un véhicule personnel et du permis B.
- L'hébergement n'est pas prévu dans cet appel à projet.
- La localisation ou domiciliation du (de la) photographe et sa disponibilité seront des éléments déterminants du choix du jury (cf partie « réalité du terrain » de l'appel à projet).



*«Trajectoires»
12 x 18 cm - 136 pages
intérieures en noir et blanc
et en couleurs - 1^{er} opus de
la collection*

Eléments à fournir :

- Le curriculum vitae du(des) candidat(s) [deux feuillets maxi]
- Une lettre de motivation (préciser la disponibilité sur le temps du projet)
- Un dossier papier présentant son activité, avec liens et/ou DVD si justifié et les références des projets que le candidat souhaite mettre en avant
- Une note d'intention relative au projet demandé et au thème artistique de l'année : Durable, la ville en harmonie avec la vie : vivre sans hypothéquer le futur (trois feuillets maxi)
- Pour les candidats postulant en équipe, chaque équipe devra soumettre un dossier complet regroupant les éléments biographiques de chacun, et en précisant les enjeux qui motivent le projet collectif.
- Un document stipulant de la capacité à facturer via un numéro SIRET

Calendrier :

Sélection : 19 > 28 novembre

Les différentes candidatures reçues seront examinées par le comité artistique des Rencontres Photographiques ViaSilva constitué des représentants des Ailes de Caius, de ViaSilva, des Editions de Juillet et d'un.e spécialiste de la photographie.

Réponses et convocation : 29 et 30 novembre

Les dossiers non retenus pour un entretien recevront la réponse par mail.

Entretiens : 3 > 7 décembre

Les candidatures retenues donneront lieu à un entretien tenu par le comité artistique permettant au / à la candidat(e), d'expliquer sa démarche artistique et culturelle qui aura lieu dans les locaux de l'association Les ailes de Caius (Cesson-Sévigné).

Résultat : 10 décembre

Le résultat de la sélection finale sera communiqué oralement aux candidat(e)s.

A partir de cet échange l'artiste retenu devra se rendre disponible pour 2 réunions préparatoires avec l'équipe de l'association Les ailes de Caius et la SPLA ViaSilva afin d'affiner les projets et perspectives de sa résidence-mission.

La résidence démarrera au plus tard le 17/12/18